



Le 04 avril 2024

Chères consœurs et chers confrères,

Après des mois d'attente, des rendez prévus et repoussés, le SNMSU-UNSA et le SNAMSPEN - Sgen CFDT avaient cette semaine deux audiences le 2 avril avec le cabinet de la ministre de l'Éducation nationale et le 4 avril avec la Direction Générale des Ressources Humaines du ministère. Nous avons été informés le 29 mars de l'annulation de la réunion du 4 avril qui devait traiter de la revalorisation de la profession des médecins scolaires. L'audience au cabinet de la ministre de ce jour ne débouche sur aucune proposition concrète ni calendrier concernant les 4 axes que nous défendons en intersyndical : les missions, l'organisation en service de santé scolaire, l'attractivité et les moyens matériels. Une ébauche de travail sur la rémunération est en cours mais sans garantie d'aboutir compte tenu du contexte budgétaire défavorable.

**Nous vous invitons donc à renforcer l'action intersyndicale initiée au 1<sup>er</sup> février, c'est-à-dire : pas d'avis médical ni signature sans consultation de l'enfant dans un lieu adapté à l'exercice médical et pas de déplacement chronophage. Soyons persévérants dans cette mobilisation : elle nous redonne un statut de médecin clinicien.**

Nous vous retrouverons pour un nouveau webinar intersyndical le jeudi 6 juin prochain entre 12h30 et 13h30. L'invitation et le lien de connexion vous seront adressés dans une prochaine lettre en ligne.

En attendant, nous vous invitons à répondre à ce court questionnaire anonyme (moins de 5 minutes) :

**<https://framaforms.org/etat-des-lieux-de-la-medecine-scolaire-et-avenir-professionnel-1712061667>**

Prochainement, l'administration nous invite à plusieurs webinaires concernant Esculape. Devant les dysfonctionnements récurrents de cet outil et la surdité de notre administration à mettre en place un outil informatique adapté à notre exercice médical, nous vous invitons donc à ne pas vous connecter à ces réunions. Nous vous rappelons que le texte réglementaire en vigueur est toujours l'arrêté du 10/09/2001 portant création de l'application MEDSI (médecine scolaire informatisée). Nous sommes conscients de la nécessité de rendre compte de notre activité à notre employeur en tant que fonctionnaire mais d'une façon qui reflète la réalité de notre activité. Nous vous invitons à préparer un rapport d'activité pour la fin de l'année. Nous préparons une action autour de ces rapports.

**Tous mobilisés, tous concernés !**

SNMSU-UNSA Education - 87 bis avenue Georges Gosnat – 94853 IVRY SUR SEINE CEDEX

Tél : 01 58 46 14 80 – Courriel : snmsu@unsa-education.org

*Syndicat NATIONAL des Médecins de Santé publique de L'ENDu Sgen/CFDT affilié à l'UCMSF*

*47, Avenue Simon Bolivar 75950 paris cedex 19 Snamspen@sgen.cfdt.fr*